
BUDGET 2024 : L'ESSOR ÉCONOMIQUE AIDE À CONTRER LES EFFETS DE L'INFLATION ET DU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Gaspé, le 18 décembre 2023 – À l'instar du budget 2023, les effets de l'inflation se font ressentir sur le **budget 2024, qui augmente de 11,6%** pour passer à 36,2 millions\$. Mais les efforts consacrés à l'essor économique font profiter la Ville de nouveaux revenus.

Le nouveau rôle d'évaluation, établi par une firme indépendante d'évaluateurs agréés, est venu complexifier l'exercice budgétaire. **Le rôle global augmente de 30,2%**, faisant passer la richesse foncière uniformisée de la Ville à 2,35 milliards\$, de très loin la plus forte de la région. La valeur des résidences augmente en moyenne de 35,9% en raison de la vigueur du marché immobilier. Les variations sont marquées d'une maison à l'autre et d'un quartier à l'autre. La hausse est aussi plus marquée dans le secteur résidentiel que dans le secteur commercial, rendant l'exercice budgétaire encore plus difficile.

« Pour contrer les effets les plus extrêmes du nouveau rôle d'évaluation, le Conseil a décidé de **baissier le taux de taxes de 31,5% pour le faire passer à 0,74\$/100\$** d'évaluation, l'un des plus bas de la région. De plus, fruits d'une saine gestion, les surplus cumulés aideront à l'équilibre budgétaire; 1 million\$ y sera puisé à cette fin », indique le maire Daniel Côté.

Certains tarifs rattachés à des services devront aussi augmenter. Ces tarifs concernent uniquement les usagers de ces services. Le tarif d'aqueduc augmente de 20\$, l'égout de 20\$, les matières résiduelles de 15\$ et les vidanges de fosses septiques de 15\$. Ainsi, le **compte de taxes moyen** d'une résidence moyenne, **incluant tous les tarifs de services**, augmentera de **3,8%**, bien en-deçà de l'inflation établie à 4,8% (de septembre 2022 à septembre 2023). Pour une résidence évaluée à 238 500\$ (évaluation moyenne), cela représentera 89,78\$ pour l'année (ou une moyenne de 7,48\$ par mois).

En raison des nouvelles évaluations, **38,4% des résidences verront une diminution de leur compte de taxes**. En effet, les variations de valeurs oscillent entre +0,4% et +129,1% alors que les variations de comptes de taxes oscillent entre -14% et +38%.

Parmi les principales **dépenses supplémentaires**, plusieurs sont rattachées à l'**inflation**. Notons les **matières résiduelles** (indexation des contrats de collecte, etc.) (+383 685\$), le **déneigement** (indexation de contrats) (+225 921\$), la hausse du prix du **carburant** (+50 000\$) et des coûts d'**entretien** (véhicules et bâtiments) (+285 545\$) et la montée des **taux d'intérêt** (+679 853\$).

« Pour faire face à ces dépenses, de **nouveaux revenus** rattachés à nos efforts de développement sont aussi au rendez-vous. À eux seul, l'agrandissement de LM WindPower (2,2 millions\$) et le nouveau garage du MTQ (360 000\$) génèrent près de 2,6 millions\$ en nouveaux revenus. Grâce aux récents investissements, l'**aéroport** générera 52 500\$ de profits supplémentaires. La croissance du **point de TVQ** apportera 530 640\$ et les **matières résiduelles** (redevance pour le LET et revenus d'enfouissement hors contrat), 155 000\$ de revenus supplémentaires », ajoute le maire.

En s'appropriant 1 million\$, le **surplus** net non-affecté descendra à 6,3 millions\$. De son côté, la dette demeure stable à 48 millions\$.

« Il s'agit d'un **choix raisonnable et responsable** du conseil municipal. Gaspé connaît un **essor fulgurant** qui entraîne des investissements supplémentaires. Mais ce développement commence aussi à rapporter. L'inflation fait très mal, car les dépenses municipales sont encore plus lourdement affectées par l'inflation que la moyenne des gens. Ainsi, on puise dans le bas de laine pour épargner au maximum les citoyens, qui sont déjà pris à la gorge par l'inflation; **sans l'agrandissement de LM WindPower et sans approprier de surplus, la hausse de taxes aurait été de 26,2%**. Il s'agit de trouver l'équilibre », mentionne le maire.

L'EFFERVESCENCE DU MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION

Malgré l'inflation et l'explosion des coûts de construction et des taux d'intérêt, Gaspé continue de grandir à plein régime. En 2023, **80 nouvelles unités résidentielles** ont été créées. 692 permis ont été émis par la direction de l'Urbanisme, totalisant des investissements de 47,7 millions\$. C'est sans compter les projets de 144 logements voisins du IGA, de 84 logements abordables près du MAPAQ, de 64 logements près de la rue Forest, etc. qui sont en élaboration et les autres projets résidentiels en développement (Bourgade, Rivière-au-Renard, nouvelle route industrielle, etc.).

LES INVESTISSEMENTS À VENIR

Plusieurs investissements seront à venir dans les prochaines années afin de bonifier et maintenir l'offre de loisirs, de transports et d'améliorer le milieu de vie pour que Gaspé soit toujours plus attractive pour les investisseurs et pour les familles. En situation de pénurie de main-d'œuvre et avec des entreprises en croissance, il est essentiel de miser sur notre attractivité comme milieu : celle-ci devient une condition de base à notre développement. Le plan triennal d'immobilisations totalise **117 millions\$**; la grande majorité des investissements se doivent d'être **subventionnés** pour être réalisés.

Notons la mise aux normes des **eaux potable et usées** à Rivière-au-Renard, la phase 1 (aréna) du nouveau **complexe multisport** de Gaspé, l'**aqueduc** de L'Anse-au-Griffon, l'**érosion des berges** à L'Anse-à-Valleau, la restauration de l'**hôtel de ville**, la modernisation de certains équipements de protection contre les **incendies** et des investissements **infrastructuraux** (routes, aqueduc, égouts, etc.). « On doit continuer de soutenir la croissance, car cette croissance rapporte! Et pour y arriver, on aura besoin de généreux programmes d'infrastructures de Québec et d'Ottawa, flexibles, indexés et adaptés à la réalité actuelle », affirme le maire Daniel Côté.

BUDGET PARTICIPATIF

« Le conseil a aussi profité de cet exercice budgétaire pour annoncer la venue d'un budget participatif lors de la prochaine année. Il s'agit d'une façon de susciter la participation citoyenne dans les affaires municipales. Pour cette première année, une somme de **50 000\$** y sera consacré. Les gens de 14 ans et plus et les organismes seront invités à déposer des projets d'équipements et d'infrastructures publiques, peu importe le créneau (loisirs, mobilité durable, sécurité publique, agroalimentaire, etc.). La population sera appelée à voter sur les projets soumis. Un lancement est planifié pour avril 2024 et tous les détails seront dévoilés au printemps », conclut le maire Daniel Côté.

- 30 -

Source :

Joëlle-Anne Côté, coordonnatrice aux communications et
aux relations publiques
418-368-2104, poste 8602
joelle-anne.cote@ville.gaspe.qc.ca